

AVIS PUBLIC
ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 6 octobre 2014, les ordonnances suivantes :

• Ordonnance **OCA14 16 0350** autorisant la fermeture à la circulation automobile sur les avenues suivantes pour permettre la tenue de la parade d'Halloween de l'école Lajoie le 31 octobre 2014, de 10h15 à 11h30:

1. Avenues Champagneur, Outremont, Wiseman et Stuart, entre Bernard et Lajoie;
2. Avenue Lajoie, entre Champagneur et Stuart;
3. Avenue Bernard, entre Stuart et Outremont.

• Ordonnance **OCA14 16 0351** autorisant l'occupation du Parc Pratt aux fins de la parade des citrouilles le 1^{er} novembre 2014, de 17h30 à 21h au parc Pratt sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont.

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 13h.

Montréal, ce 29 octobre 2014.

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

